

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion ordinaire du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 7 mai 2012 à 19h30 à laquelle étaient présents :

Madame et messieurs les conseillers suivants : Yvan Côté, Louis Boulianne, Anne Pelletier, Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de Madame Sarah Lebel, pro-maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-65-12 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Adoptée à l'unanimité

RS-66-12 **Adoption du procès-verbal des dernières réunions**

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 2 avril 2012 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 30 avril 2012 de 260,817.76 \$ au compte courant et de 122,114.38 \$ au fonds de roulement.

RS-67-12 **Approbation des comptes**

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrit :

1.	Petite caisse		
	Timbres	63.78	
	Épicerie des 4 Sous : Lait	4.54	
	Achat aspirateur bureau	<u>113.00</u>	181.32
2.	Bell Canada		
	Bibliothèque	101.09	
	Bureau municipal	223.61	
	Caserne de pompier	44.15	
	Chalet communautaire	<u>83.39</u>	452.24
3.	Hydro-Québec :Camping Resto de la Plage		215.39
4.	Hydro-Québec : Bibliothèque	671.14	
	Bureau	204.60	
	Rue Globale	236.71	
	Garage	<u>416.87</u>	1,529.32
5.	Sécurité Financière Desjardins - Vie, Santé, retraite		1,376.75
6.	AREVQ : Guide de dépistage des insectes ravageurs		263.39
7.	Actuel Conseil inc. : Relevés et plans pour coordination		1,724.63
8.	Association des Pompiers de l'Et du QC - Cotisation		85.00
9.	BMR Dynaco : Fourniture		155.71
10.	Carrefour du camion RDL : Pièces générales		5.11
11.	CS du Fleuve-et-des-Lacs : Formation pompier		655.90
12.	Commençants de la Chaudière : Envois par Dicon		14.20
13.	Construction SEAO - Addendas		111.24
14.	COOL Distribution inc. : Savon		19.48
15.	Coop Services pétroliers Packington		460.86
16.	Épicerie des 4 Sous : Fournitures garage		6.88
17.	Équipements Sigma : Couteaux gratte dessous Sterling		244.83
18.	Ferme Beauregard : Frais de location terrain		50.00
19.	Frais de déplacement - Patrick Michaud		38.40
20.	INFO Dimanche : Publicités		352.98
21.	Jean C. Dupont : Produit pour polir Sterling		66.13
22.	Oxygaz : Contrat de location annuel		81.30
23.	Pétroles Jacques Larochelle : Diesel et huile à chauffage		4,841.09
24.	Pièces Témis : Pièces pour Sterling		113.61
25.	Produits Métalliques A. T. Inc. : Sterling		913.39
26.	Raymond Chabot Grant Thornton : Mission d'audit		4,512.77
27.	René-Claude Ouellet Déneigement mars		51.74
28.	Réno-Meubles de Rivière-Bleue : Colonne Morris		1,294.67
29.	Services Kopilab : Copies photocopieur		184.22
30.	Servitech : Honoraires professionnels		4,080.07
31.	Solutions Témis inc. : Appuie-pieds ajustable VS Landy		30.45
32.	Soudure du Témis inc. : Pièces pour Sterling		47.86
33.	Techo Pneu inc. : Vérification couple serrage pour Sterling		1,774.06
34.	Usinage Industriel Dégelis : Redresser coin couteau Sterling		<u>11.73</u>
	<u>Total des comptes à payer</u>		<u>25,946.72 \$</u>

Adoptée à l'unanimité

Demande de subvention Action-Travail 55

Mme Sarah Lebel informe les membres du conseil que le Comité de développement touristique fera une demande de subvention pour obtenir un emploi pour la construction en atelier d'un bâtiment de services pour le camping au 590, 5e Rang Sud et pour réaliser différents travaux d'entretien.

RS-68-12 **Vacances**

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington approuve les périodes de vacances de ses employés pour la prochaine année à savoir :

Denis Moreau

Semaines du 21 mai, du 18 juin, 22 juillet, 29 juillet, 5 août et le 8 octobre 2012

Bertrand Côté

Semaines du 8 juillet, 15 juillet, 22 juillet, 14 octobre et 4 novembre 2012

Steve Morneau

Semaines du 8 juillet, 29 juillet et 5 août 2012

Adoptée à l'unanimité

RS-69-12 **Planification des travaux de voirie**

La planification des travaux de voirie et d'entretien des bâtiments a été déposée auprès des membres du conseil.

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance de la planification des travaux de voirie et d'entretien des bâtiments et donne son aval à la réalisation desdits travaux.

Adoptée à l'unanimité

Demande d'adoption du projet de loi no 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable

- Considérant que, le 12 mai 2011, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'assemblée nationale le projet de loi no 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;
- Considérant que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et sur l'absence de redevances au niveau local;
- Considérant que la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire à la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 23 août dernier;
- Considérant que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la préséance du développement minier sur l'aménagement du territoire;
- Considérant que le projet de loi no 14 visant à modifier la Loi sur les mines propose de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans les périmètres urbains, les secteurs résidentiels incompatibles avec le développement minier et ceux à vocation récréotouristique ou de villégiature;
- Considérant que, lors de la séance du conseil d'administration le 4 avril dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur l'adoption du projet de loi no 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

Il est proposé par Yvan Côté
et résolu

de demander au gouvernement du Québec d'adopter, dans les plus brefs délais, le projet de loi no 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, qui comprend plusieurs "avancées" significatives par rapport à l'ancienne législation; de transmettre une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

Adoptée à l'unanimité

RS-71-12

Joël Ouellet : Demande de modification rôle de perception

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le directeur général à modifier le rôle de perception pour tenir compte que la roulotte de M. Ouellet n'est plus sur son terrain et ce à compter du 01 janvier 2012.

Adoptée à l'unanimité

RS-72-12

Demande à portée collective présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec en vertu de l'article 59 de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)

Considérant qu'en vertu de l'article 59 de la LPTAA, la MRC de Témiscouata peut soumettre une demande à la CPTAQ aux fins de déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations à des fins résidentielles pourraient être implantées en zone agricole;

Considérant que la MRC de Témiscouata a préparé un dossier de demande à portée collective pour les nouveaux usages résidentiels selon l'article 59 de la LPTAA dans le but de permettre à la CPTAQ de mieux prendre en compte les particularités régionales et les impacts de la demande en application des articles 12 et 62 de la LPTAA;

Considérant que la demande à portée collective de la MRC porte sur des îlots déstructurés et sur des lots d'une superficie suffisante pour ne pas déstructurer la zone agricole identifiée dans l'affectation agricole agroforestière du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Témiscouata;

Considérant que le territoire de la municipalité de Packington est visé par ladite demande;

Considérant que la demande d'autorisation résidentielle à portée collective doit obtenir l'appui de l'Union des producteurs agricole (UPA) pour être recevable par la CPTAQ.

En conséquence,

il est proposé par Anne Pelletier
et résolu

que la municipalité de Packington autorise la MRC de Témiscouata à déposer formellement une demande d'autorisation résidentielle à portée collective à la CPTAQ pour le territoire de la municipalité de Packington.

Adoptée à l'unanimité

RS-73-12 **Abat poussière**

Suite à l'appel d'offre commune avec la Ville de Dégelis, le plus bas soumissionnaire pour les travaux d'abat poussière est la compagnie SEBCI inc. au montant de 290 \$ le mètre cube.

Après délibération,
il est proposé par Anne Pelletier
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne la soumission de la compagnie SEBCI pour les travaux d'épandage des abats poussières. Que les travaux seront réalisés durant le mois de juin et que la dépense sera payée à même le budget d'opération courant.

Adoptée à l'unanimité

RS-74-12 **Fauchage et débroussaillage**

Reçu une offre de Débroussaillage R. B. enr. pour les travaux de fauchage et du débroussaillage. La soumission pour les travaux de fauchage sont à 52 \$ de l'heure et ceux pour le débroussaillage varie entre 75 \$ et 120 \$ de l'heure dépendant de la grosseur de la branche.

Après délibération,
il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte l'offre pour les travaux de fauchage et de débroussaillage déposée par Débroussaillage R.B. enr. aux tarifs stipulés ci-haut. Que le Conseil fixe un budget d'environ 3,000 \$ plus taxes pour les travaux de débroussaillage. Que les travaux de fauchage devront être réalisés avant le 15 juillet.

Adoptée à l'unanimité

RS-75-12 **Horaire d'été**

Le Conseil convient d'établir un horaire d'été pour le bureau municipal

Après délibération,
il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington fixe l'horaire d'été au bureau municipal pour la période du vendredi 22 juin au vendredi 7 septembre inclusivement comme suit :

Du lundi au jeudi :	De 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30
Vendredi	De 8 h 00 à 12 h 00

Adoptée à l'unanimité

RS-76-12 **Marquage de la chaussée**

L'an dernier, lors de la réalisation des travaux de marquage de la chaussée, nous avons oublié de faire les lignes sur la route de Packington.

Après délibération,
il est proposé par Yvan Côté
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington mandate le directeur général de voir à faire réaliser les travaux de marquage de la chaussée sur la route de Packington durant la saison estivale.

Adoptée à l'unanimité

Demande de soumissions pour la réalisation de travaux de traitement de surface et de GripSeal pour le 8e et 9e Rang Nord, le 6e Rang, 5e Rang Sud et la Route du Lac-Jerry

Il est proposé par Sarah Lebel
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington demande des soumissions pour la réalisation de travaux de traitement de surface et de GripSeal sur une partie du 8e et 9e Rang Nord, du 6e Rang, du 5e Rang Sud et de la Route du Lac-Jerry.

Adoptée à l'unanimité

RS-77-12 **Appareils respiratoires**

La Municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long a offert deux appareils respiratoires usagés mais en bon état avec six (6) bombonnes d'air pour un montant total de 3200 \$.

Chacun des appareils neufs a un coût de 4500 \$. Avec l'achat de ses appareils, nous consoliderions les équipes de travail lors d'interventions.

Après délibération,

il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington achète les deux appareils respiratoires avec six (6) bombones d'air de la municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long pour un investissement de 3200 \$.

Adoptée à l'unanimité

RS-78-12 **Marche de la mémoire**

Le 27 mai prochain se tiendra une activité à Dégelis soit la Marche de la mémoire. Sarah Lebel et Denis Moreau sont des marcheurs élités et ils sollicitent une contribution de la municipalité dans cette cause. La totalité des sommes amassées pour la Marche de la Mémoire servira à financer des activités de soutien aux familles et aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer dans la MRC de Témiscouata et contribuer à la recherche.

Après délibération,

il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde une aide financière de 100 \$ à la Marche de la mémoire répartie équitablement entre les deux marcheurs.

Adoptée à l'unanimité

RS-79-12 **Association des personnes handicapées Entre-Amis : Demande soutien financier**

Il est proposé par Anne Pelletier
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde un soutien financier de 25 \$ pour l'organisation d'activités de loisirs pour les membres de l'association.

Adoptée à l'unanimité

RS-80-12 **Engagement surveillante de la Plage municipale**

Mlle Kamille Chouinard a acceptée de revenir comme surveillante à la plage. Suite à une rencontre et après négociation, le directeur général s'est entendu avec Mlle Chouinard pour un tarif horaire de 11,50 \$ pour une semaine normale de 30 heures.

Après délibération,
il est proposé par Yvan Côté
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington engage Mlle Kamille Chouinard comme surveillante de la plage municipale du 03 juillet au 18 août 2012 sur une base de 30 heures par semaine au taux horaire de 11,50 \$. La plage sera sous surveillance du mercredi au dimanche inclusivement de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Adoptée à l'unanimité

RS-81-12 **Agent de développement économique : Évaluation**

Le 18 avril 2012, des représentants des municipalités de Packington, Dégelis et St-Jean-de-la-Lande se sont réunis pour faire l'évaluation de M. Denis Clermont, agent de développement pour les municipalités.

Tous s'entendent pour dire qu'ils sont satisfaits du travail de Monsieur Clermont depuis son embauche. Une demande a été adressée au conseil municipal de Packington pour augmenter sa contribution de 2 \$ per capita pour équivaloir à la contribution des deux autres municipalités.

Après délibération,
il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington consent à verser une contribution supplémentaire de 2 \$ per capita pour l'agent de développement compte tenu de l'intérêt et de l'implication démontrés depuis le début.

Qu'il a répondu en grande partie aux demandes de la municipalité et à démontrer une grande disponibilité et un vif intérêt à nos projets. Que l'activité commune entre les trois municipalités qui est en branle pour sa première édition est une très bonne initiative pour apprendre à travailler ensemble.

Adoptée à l'unanimité

RS-82-12 **Réno-Village**

Cinq (5) dossiers de demande de subvention ont été déposés dans le cadre du programme Réno-Village.

Après délibération,
il est proposé par Yvan Côté
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington priorise les dossiers dont la demande est une installation septique et en deuxième priorité les autres dossiers.

Adoptée à l'unanimité

RS-83-12 **Congrès Mondial Acadien**

Le Comité organisateur du Congrès Mondial Acadien 2014 désire installer des affiches dans les municipalités dans le cadre d'un programme de visibilité dans les communautés. Il demande d'indiquer l'endroit où l'équipe du CMA 2014 pourrait, en partenariat avec la municipalité, poser ses affiches. Il désire savoir si nous désirons les affiches bilingue ou unilingue français.

Après délibération,
il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington suggère installer deux panneaux aux endroits des affiches d'entrée dans le secteur du village et du lac Jerry. Que les panneaux seront en français seulement.

Adoptée à l'unanimité

RS-84-12 **Asphalte froide**

L'inventaire d'asphalte froide est vide et nous avons obtenu une soumission pour l'achat de 35 tonnes à 89 \$ la tonne et de 40 \$ la tonne pour le transport.

Après délibération,
il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise l'achat de 35 tonnes d'asphalte froid de Construction DJL au tarif soumis par M. Mario Désourdy.

Adoptée à l'unanimité

RS-85-12 **Inspection de la bande riveraine : Honoraire**

M. Mario Bourassa demande un ajustement de son tarif horaire et des frais de déplacement pour son travail d'inspecteur de la bande riveraine. Il demande un ajustement de 1 \$ pour son tarif horaire et la parité pour le taux des frais de déplacement soit 0,40 cent du kilomètre.

Après délibération,
il est proposé par Sarah Lebel
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte de verser le tarif de 28 \$ de l'heure et de verser 0,40 cent du kilomètre pour les dossiers de la bande riveraine.

Adoptée à l'unanimité

RS-86-12 **S.A.D.C. de Témiscouata : membership**

Il est proposé par Anne Pelletier
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le paiement de son renouvellement de sa carte de membre à la Société d'aide au développement de la collectivité de Témiscouata pour l'année 2012-2013.

Que le Conseil municipal nomme M. Émilien Beaulieu comme représentant de la municipalité au sein de la SADC de Témiscouata .

Adoptée à l'unanimité

RS-87-12 **Demande de soumissions pour la réalisation de travaux de traitement de surface et de GRIPSEAL pour le 8^e-et-9^e-Rang Nord, le 6^e Rang, 5^e Rang Sud et la Route du Lac-Jerry**

Il est proposé par Sarah Lebel
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington demande des soumissions pour la réalisation de travaux de traitement de surface et de GRIPSEAL sur une partie du 8^e-et-9^e-Rang Nord, du 6^e Rang, du 5^e Rang Sud et de la Route du Lac-Jerry.

Adoptée à l'unanimité

RS-88-12 **Mention de félicitations à M. Samuel Moreau pour le prix ressources humaine relève touristique dans le cadre du Grand Prix régional du tourisme Québécois**

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington donne un mention de félicitations à M. Samuel Moreau pour le prix Ressources humaine - Relève touristique dans le cadre du Grand prix régional du tourisme Québécois.

Adoptée à l'unanimité

RS-89-12 **Restaurant Plage municipal : Offre de services**

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington relance son offre de services pour l'exploitation du restaurant de la plage municipale et de la gestion du camping. Que le Conseil enlève les frais hebdomadaire de loyer et accorde à l'exploitant un 10% des revenus de location des terrains de camping.

Adoptée à l'unanimité

RS-90-12 **Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase II**

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise la présentation du projet d'infrastructures sportives intergénérationnelles au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase II;

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Packington à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dossier;

Que la Municipalité de Packington désigne M. Denis Moreau, directeur général comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

- Le Directeur général expose aux personnes présentes la stratégie de réalisation de l'infrastructure du tour du lac pour la prochaine année.
- Une contribuable demande des informations concernant le projet de loi 14
- Une contribuable exprime son inquiétude en rapport avec l'exploration qui s'est fait et qui se fera dans l'avenir en particulier au niveau des gaz de schiste.

Levée de l'assemblée

À 21 heures, Mme Sarah Lebel, pro-maire, propose la levée de l'assemblée.